



DELIBERATION N°2025/042/MJI PORTANT DEMANDE DU SUBVENTION DSCEES 2025 POUR L'ECOLE MTSANGAMOUI 4

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 06

De votants : 06

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 12 juillet 2025

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALIDINA ASSANI CHAKA, SOUFFOU ZAIN-YA, HEDJA KOURAICHIA, NOUDJOUR MADI ASSANI

Absents :

SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUS-SENI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, MROIVILI AMINA, MADI MOITSOUMOU, MBAE LADHATI, ADAM TOILIHATI, BOURA MCOLO VITA, SAINDOU MOHAMADI, AHMED SAID, ABDALLAH MAMALI, ALI BACARI CHARAFINA, MADI MARI DAROUACHI, MDALLAH ANLAMATI, SOILHI ANSOUMATI, VITA SOIDIKI, OUMAR SAINDOU, SOUFFOU ABDALLAH, ANLI AYOUBA

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du conseil municipal du samedi 22 juillet 2025, le conseil municipal a été convoqué par Monsieur IBRAHIMA SAID MAANRIFA, Maire, à une réunion du conseil en 2ème lecture le mercredi 16 juillet 2025 à 8h00 dans la salle de délibération de la mairie.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de la dotation spéciale de construction d'équipement des établissements scolaires (DSCEES), il est proposé de faire une demande auprès du préfet de Mayotte pour apporter un complément en 2025. Ce complément doit permettre de finaliser les travaux du réfectoire, déjà en cours, et d'extension de l'école de M'tsangamouji 4.

Il est donc demandé au conseil municipal de valider la demande de subvention DSCEES pour un complément à l'école de M'tsangamouji 4 selon le plan de financement suivant :



- 1 253 940 € de complément DSCEES
- 246 060 € de part communal

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1) De valider la demande de subvention DSCEES pour un complément à l'école de M'tsangamouji 4 selon le plan de financement suivant :
 - 1 253 940 € de complément DSCEES
 - 246 060 € de part communal
- 2) D'autoriser Le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 16/07/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 16/07/2025
Qualité : Maire

